

Le premier programme de la Rose

L'opération qui fait l'objet de cette consultation est la première pierre d'un vaste programme qui amènera des logements et de nouveaux habitants à La Défense, en répondant à un double objectif : d'une part transformer un morceau de ville hétérogène situé au sud du quartier d'affaires en véritable parc urbain, d'autre part coudre ce territoire dans le tissu qui l'entoure, en harmonie avec le caractère résidentiel de Puteaux. « La Rose » - c'est le nom du quartier situé sur l'avenue du Général de Gaulle – accueille ainsi l'un des programmes les plus innovants de ces dix prochaines années menés par l'EPADESA sur son territoire ou dans le contexte plus général de l'Ouest du Grand Paris.

Le territoire de « La Rose »

« La rose » est située en bordure sud du quartier de la Défense sur la commune de Puteaux. Le quartier tient son nom de l'actuel anneau routier qui surplombe et dessert le nœud circulaire composé de l'avenue du Général de Gaulle, du boulevard circulaire et d'un enchevêtrement de voies communales et de service. Le programme défini et porté par l'EPADESA s'étend principalement entre l'avenue et le boulevard, englobe le carrefour, les résidences d'habitation du secteur (La Défense, Louis-Pouey, Défense 2000), le boulevard circulaire (de la passerelle du Couchant à l'avenue Jean-Moulin) ainsi que quelques îlots situés à sa bordure sud et ouest et dans la partie nord du quartier, le long de l'avenue du Général-de-Gaulle. L'opération qui fait l'objet de cette consultation concerne l'îlot le plus au sud, dit « îlot Chantecoq », situé le long du circulaire entre les rues Sadi Carnot et Monge dans la ville de Puteaux.

De la banlieue au Grand Paris

Pour saisir les enjeux de l'aménagement de « La Rose », il convient de le replacer dans son contexte historique. Le quartier d'affaires de la Défense a été conçu il y a un demi-siècle comme une extension économique de Paris. Directement reliée au centre de la capitale, dans le prolongement de l'axe historique Louvre-Etoile qui constitue en quelque sorte son cordon ombilical, la Défense a été pensée pour abriter un centre d'affaire mondial, construit hors sol pour développer des aménités spécifiques, notamment la séparation des flux voitures et piétons, et créer une qualité d'usage sur la dalle elle-même. En revanche cette conception a déconnecté le quartier de son territoire d'implantation au sein d'un boulevard circulaire de nature autoroutière.

La première couronne a évolué, et ce qui était encore banlieue ouvrière coupée de la capitale il y a cinquante ans est aujourd'hui partie intégrante du Grand Paris. Ces banlieues ont besoin aujourd'hui d'atténuer cette extra-territorialité et de mieux intégrer la Défense dans leur tissu urbain.

« Une ville durable pensée par et pour ses habitants »

Ce projet de « la Rose » s'inscrit dans le cadre du Grand Paris, lequel n'est pas, comme on le pense trop souvent qu'un programme de transports urbains – de grand métro – qui relierait les différents pôles économiques et d'habitation situés en première et deuxième couronnes. Pour l'Etat, *« Le Grand Paris a également vocation à penser la ville de demain, durable, inventive et solidaire. Il fera de l'Île-de-France une métropole du XXI^e siècle attractive. A l'horizon 2030, cette métropole devra prendre en compte la lutte contre le dérèglement climatique. Une ville durable consomme moins et mieux, elle est le lieu de la sobriété, de la protection des espaces naturels et de l'amélioration du cadre de vie. L'avenir soutenable, c'est aussi une ville dense, qui intègre l'idée de la proximité et de l'accès facilité aux services essentiels. Dans cette optique, le rapprochement entre lieu de travail et lieu d'habitation est un objectif prioritaire (1). »*

Un parc habité de 5 hectares

L'opération d'aménagement général de « La Rose » répond à ces objectifs. De fait, elle transforme, plutôt que de la démolir, une infrastructure urbaine complexe, dominée par des voies de circulation, en quartier de ville apaisé, unifié et ouvert aux piétons. Et ce, de la manière suivante :

- Requalification du boulevard circulaire (de la passerelle du Couchant à l'avenue Jean Moulin) en boulevard urbain : limitation de vitesse à 50km/h, voies de circulation réduites, création sur sa longueur d'un mail piéton/circulations douces arboré ;
- Désaffectation de l'anneau routier qui donne son nom au quartier et réhabilitation en espace public d'un nouveau type. Il s'agit là d'un objet unique : pour la première fois en France un échangeur routier sera converti en jardin suspendu, ouvert à la promenade, aux activités sportives, à la vie sociale. Si l'on devait trouver un point de comparaison, on pourrait évoquer la promenade Daumesnil à Paris, la High Line à New-York ou, plus précisément, la passerelle du Grant Park à Chicago.
- Création d'un parc homogène 5 hectares à partir d'espaces verts existants mais peu fréquentés par les promeneurs, et de divers délaissés et ce, en synergie avec le nouvel anneau piéton. Là aussi, la naissance d'un parc *ex nihilo* dans un milieu urbain dense est un fait suffisamment rare pour être souligné, notamment en région parisienne (2).
- Connexion piétonne de cet ensemble avec son environnement de proximité et plus lointain : dalle de la Défense et gare de transports en commun (RER A, ligne 1 et T2), centre-ville et quartier Boieldieu à Puteaux, cité Aillaud à Nanterre. A noter sur ce dernier point l'objectif de créer à terme un « corridor vert » entre « La Rose » et les quartiers Sud de La Défense.
- Construction de 5 îlots à usage de bureaux et d'habitations, de commerces et d'équipements publics.

Il faut également savoir que le grand carrefour situé sur l'avenue du Général-de-Gaulle sera simplifié et réaménagé en parvis de plain-pied, lui aussi largement ouvert aux circulations piétonnes. Il accueillera une station de BHNS (bus à haut niveau de services) qui pourrait se transformer par la suite en ligne de tramway.

Enfin, l'ensemble des habitants du secteur et riverains des quartiers de Puteaux ont été consultés pendant six mois ponctués de trois réunions publiques, et leurs observations prises en compte, de même que la ville de Puteaux qui a travaillé sur ce projet en étroite concertation avec l'EPADESA.

Environnement, protection des espaces naturels et du cadre de vie, construction de logements, accès aux transports, consultation des habitants et des partenaires locaux : la nouvelle « Rose » est en adéquation avec le « Nouveau Grand Paris » voulu et présenté par l'Etat.

« le territoire du flâneur contemporain »

Pour le cabinet catalan Arriola & Fiol (3) à qui revient la mission, après consultation, d'interpréter et de concrétiser le programme d'aménagement du quartier, il faut maintenant le transformer en « *territoire du flâneur contemporain* ». La première intention est « *d'unifier les différences de niveau du site afin de créer un espace public continu (...). Une fois les espaces reconnectés par le sol, le site peut devenir un lieu vivable et actif* ».

Pour autant, il ne s'agit pas « *de banaliser la Défense. Pour que le résultat soit fort, ces ouvrages (l'anneau routier/piétonnier et ses voies de desserte) doivent garder leur caractère, donner naissance à un aménagement au vocabulaire contemporain et novateur. L'esprit du projet est d'affirmer : c'est bien ici la Défense et non d'adoucir et de banaliser les voies en surplomb* ».

De même qu'il est crucial de trouver les connexions nécessaires pour recoudre la Défense avec les villes voisines : « *Le boulevard circulaire, transformé en promenade panoramique entre la Défense sud et Puteaux, pouvant entrer en connexion à l'Ouest avec la grande passerelle de Nanterre et à l'Est avec le pont de Neuilly (...). Le nœud de la Rose avec ses tentacules vertes et l'avenue du général de Gaulle et le nœud du Chemin des Valettes avec ses « doigts plantés » et l'avenue Jean-Moulin, deux connexions vertes et dynamiques entre la dalle centrale et la ville* ».

Au total, l'ambition est affichée : « *la Rose est un point flamboyant, à fort potentiel d'attraction et d'image (...) Notre projet devra donc combiner image internationale et usage local, l'ambition étant de faire de la Rose un lieu de destination, un lieu attractif par ses usages et par son design inédit. Nous imaginons la future Rose comme un lieu plein de vie, ludique et coloré. L'ouverture d'un espace au public est une fête. Nous voulons apporter aux usagers confort, plaisir, les stimuler à utiliser ces lieux qui sont les leurs* ».

Îlot Chantecoq : l'interface entre la Défense et la ville

L'îlot Chantecoq est situé au sud de la Rose, en bordure du circulaire, entre les rues Sadi Carnot et Monge. Il accueillera 5 500 m² SDP de logements, dont 5 000m² en accession libre et 500m² de logements sociaux de type ateliers-logements d'artistes, dans un bâtiment au

maximum R+8. L'EPADESA attend ici une grande créativité architecturale pour un bâtiment en quelque sorte « bi-face » : l'une tournée vers la grande envergure du quartier d'affaires, l'autre vers le tissu plus vernaculaire de Puteaux.

A l'interface à la fois de la Défense d'une part et de la ville traditionnelle de Puteaux d'autre part, il doit porter une ambition architecturale de nature à illustrer cette dualité. Mieux : son écriture, à la fois contemporaine le long du circulaire et domestique vers la ville, devra traduire la volonté d'aménagement général de « la Rose ». En ce sens l'îlot Chantecoq constituera un élément significatif de la transition/continuité voulue entre le quartier d'affaires et le tissu urbain avec lesquels il est également et directement relié : par la rue Carnot vers Puteaux ; vers le futur parc, la promenade du circulaire et la dalle par un passage piéton au droit de la rue Monge.

De par son emplacement, une attention particulière sera apportée à la gestion du bruit. Elle devra être exemplaire que ce soit pour le bâtiment lui-même ou pour le quartier putéolien dont il sera l'écran qui le protégera du circulaire.

Enfin, et toujours parce que ce lot s'inscrit dans l'esprit voulu par l'EPADESA pour l'aménagement de « La Rose », le maître d'ouvrage sera très attentif aux propositions porteuses d'idées, de réflexion, de concepts novateurs susceptibles de conférer à l'ensemble une exemplarité et/ou un avantage économique et ce, quelle qu'en soit la nature : construction, espaces verts, maîtrise de l'énergie, PMR, colorimétrie...etc. Dans cet esprit, l'opérateur sera choisi en fonction de l'inventivité dont il fera preuve sur ce programme.

L'aménagement de la « Rose » sera terminé à l'horizon 2020 : l'îlot Chantecoq en constitue la première pierre, le premier exemple concret. A ce titre, il se doit justement d'être exemplaire.

Des renseignements et le règlement de consultation peuvent être obtenus auprès de :

Anna Kern, Direction de l'Aménagement, EPA La défense Seine Arche. Immeuble Via Verde, 55 place Nelson Mandela, 92024 Nanterre Cedex

Tel : 01 41 45 58 00. Email : akern@epadesa.fr

Le dossier sera remis gratuitement aux candidats à partir du 24 mai 2013 sur simple communication de leurs coordonnées.

- (1) Texte de présentation du « Nouveau Grand Paris » par le Premier Ministre, le 13 mars 2012.
- (2) Si l'on excepte le parc du Trapèze, né avec l'aménagement des anciens terrains Renault à Boulogne-Billancourt.
- (3) Andreu Arriola-Madorell et Carme Fiol-Costa travaillent ensemble depuis 1982 et ont fondé le cabinet d'architecture Ariola & Fiol en 1987. Ils sont auteurs de plusieurs

projets internationaux, notamment à Barcelone où ils sont installés et dont ils ont reconverti de nombreuses infrastructures autoroutières en boulevards urbains et travaillé sur la revitalisation de quartiers périphériques à travers l'aménagement de parcs urbains connectifs. A leur actif, le conservatoire supérieur de musique de Barcelone, le parc central de Nou Barris, la Gran Via de Llevant...etc.